

Paris, le 2 juin 2014  
N° 15-14

## **Information sur les bons de souscription d'actions (BSA) – Approbation des résolutions par l'assemblée générale des porteurs de BSA**

---

L'assemblée générale des porteurs de BSA, qui avait été convoquée sur première convocation le 16 mai 2014, n'avait pu valablement délibérer faute de réunir le quorum minimum requis par la loi, soit 25 % des BSA ayant le droit de vote. Une nouvelle assemblée générale des porteurs de BSA avait donc été convoquée, sur deuxième convocation, sur le même ordre du jour et sur les mêmes projets de résolutions, ce matin à 9h30 au Cercle des Armées – 8 Place Saint-Augustin – 75008 Paris.

Cette deuxième assemblée générale des porteurs de BSA ayant réuni un quorum de 30,77 %, soit au-delà du quorum minimum requis qui était de 20 % des BSA ayant le droit de vote sur deuxième convocation, a approuvé l'ensemble des résolutions qui étaient soumises à son approbation, à savoir le report de la date limite d'exercice des BSA et les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La première résolution qui avait pour objet le report de la date limite d'exercice des BSA de 18 mois, soit du 30 juin 2014 au 31 décembre 2015, a été approuvée à 99,85 % des voix.

Le report de la date limite d'exercice des BSA reste cependant soumis à l'approbation des actionnaires appelés à statuer sur ce sujet lors de la prochaine assemblée générale qui se réunira le 12 juin 2014.

---

Plus d'informations : [www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr)

**Communication :**

**MAUREL & PROM**

Tel : 01 53 83 16 45

[ir@maureletprom.fr](mailto:ir@maureletprom.fr)

**INFLUENCES**

01 42 72 46 76

[communication@agence-influences.fr](mailto:communication@agence-influences.fr)

---

*Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.*

---

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A  
CAC® mid 60 - SBF120® - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable - CAC® All-Share – CAC PME – Eligible PEA - PME  
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**